

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 8 septembre 2022**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 37  
Absents excusés : 00

Date de convocation : 01/09/2022

**Délibération N° D-2022-0809-02**

**Membres présents : 37 membres**

Mesdames ROHFRIETSCH Anne-Marie, BERBACH Gisèle, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, JACOB Chantal, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, KRIEGER Laurent, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

M. Freddy BOHR a donné pouvoir à M. Jean-Claude LASTHAUS pour voter en son nom.  
M. Marc HERRMANN a donné pouvoir à Mme Sylvie DOTT pour voter en son nom.  
M. André JACOB a donné pouvoir à Mme Liliane BAUER pour voter en son nom.  
Mme Fabienne RAPINAT a donné pouvoir à M. Henri WEISS pour voter en son nom.  
Mme Isabelle DIETRICH a donné pouvoir à M. Justin VOGEL pour voter en son nom.  
Mme Adeline JULES a donné pouvoir à M. Mathieu EHRHART pour voter en son nom.

**Membres absents excusés : .../...**

**Objet : Avis sur le déploiement de la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) métropolitaine**

Par courrier en date du 10 juin 2022, la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland a été sollicitée afin d'émettre, pour le 30 septembre 2022, un avis sur les nouvelles dispositions intégrées dans le projet d'arrêté modificatif N° P2022 du 30 décembre 2021, relatif à la création d'une ZFE.

Les dispositions insérées dans ce projet d'arrêté portent principalement sur deux points :

1. Des propositions de nouvelles dérogations ou d'ajustement de dérogations existantes dans l'arrêté initial ;
2. La mise en place d'un dispositif de « Pass ZFE 24 heures ».

**Vu** le nouveau projet d'arrêté proposant les modifications indiquées,

**Considérant** que celles-ci répondent en partie aux réserves émises par notre collectivité sur l'arrêté initial et transmises à l'EMS par courrier du 04 janvier 2022,

**Considérant** que ces dispositions répondent en particulier aux réserves formulées aux articles 12 et 13 de notre courrier,

Nous, élus de la Communauté des communes du Kochersberg et de l'Ackerland,

- **émettons un avis favorable** à la mise en œuvre de nouvelles dérogations,
- **admettons** que la mise en place du Pass ZFE 24 heures va dans le bon sens mais souhaitons que ce dispositif soit simplifié et assoupli afin de permettre une obtention par un autre moyen que celui de la plateforme numérique qui constituera un obstacle pour nos concitoyens les plus âgés. Un numéro de téléphone dédié pourrait par exemple être mis en place.

Nous attendons par ailleurs une avancée équivalente sur l'ensemble des autres points qui ont fait l'objet des réserves listées dans notre courrier du 04 janvier 2022.  
Les premières réunions de concertation et d'échanges qui se sont déroulées nous ont permis de préciser nos demandes mais celles-ci n'ont connu à ce jour aucune avancée concrète.

Fait à Truchtersheim, le 13 septembre 2022

Le Président,

Justin VOGEL

